



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pôle Politique du travail

Affaire suivie par : Virginie NEGRE
Tél. : 09 88 88 81 80
Mél. : virginie.negre@dreets.gouv.fr

**Direction régionale
de l'économie, de l'emploi, du travail
et des solidarités d'Occitanie**

Toulouse, le 25 juillet 2025

Le Directeur régional de l'économie, de
l'emploi, du travail et des solidarités
d'Occitanie

à

Monsieur PIGEAUD Gérard
Directeur Général d'ENSANTE
273 avenue de la Pompignane
BP 2172
34027 MONTPELLIER Cedex

Objet : Décision de prolongation d'agrément – ENSANTE

Monsieur le Directeur Général,

Je vous prie de trouver, ci-joint, la décision de prolongation d'agrément de votre service de prévention et de santé au travail interentreprises.

Cet agrément vous est accordé pour une durée de 5 ans pour le suivi des salariés des établissements visés dans la demande d'agrément à compter du 20 novembre 2023 soit jusqu'au 20 novembre 2028.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre considération distinguée.

La Directrice du Travail,
Cheffe du Service Santé Sécurité au
Travail,

Virginie NEGRE



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL
ET DES SOLIDARITÉS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pôle Politique du travail

Affaire suivie par : Virginie Nègre
Mail : virginie.negre@dreets.gouv.fr

LR/AR

**Direction régionale
de l'économie, de l'emploi, du travail
et des solidarités - Occitanie**

Toulouse, le 10 mars 2026

Monsieur Gérald PIGEAUD
Directeur Général d'ENSANTE
273, avenue de la Pompignane
BP 2172
34027 MONTPELLIER Cedex

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de trouver, ci-joint, la décision d'agrément complémentaire pour le suivi individuel renforcé des travailleurs exposés aux rayonnements ionisants.

Cet agrément vous est accordé pour une durée de 5 ans à compter du 10 mars 2026.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur régional de l'économie, de
l'emploi, du travail et des solidarités,

Julien TOGNOLA